



Message introductif sur les budgets 2018 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse soumis à l'approbation de l'assemblée primaire du 18 décembre 2017

En conformité avec les dispositions légales applicables en la matière, le Conseil communal a le plaisir de présenter le message introductif sur les budgets 2018 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse, approuvés en séance du Conseil communal du 8 novembre 2017 et soumis à l'approbation des assemblées primaire et bourgeoisière du 18 décembre 2017.

A. MUNICIPALITE

1. Résultat du budget et application des écarts globaux

	<u>Comptes 2016</u>	<u>Budget 2017</u>	<u>Budget 2018</u>
Charges	31'071'107.51	30'726'374.00	31'433'714.00
./. Amortissements	-4'894'793.00	-4'936'999.00	-4'845'001.00
Charges financières nettes	26'176'314.40	25'789'375.00	26'588'713.00
Ecart an -1		-386'939.40	799'338.00
Revenus	31'582'532.10	30'601'985.00	31'163'618.00
Ecart an -1		-980'547.10	561'633.00
Marge d'autofinancement	5'406'217.70	4'812'610.00	4'574'905.00

Par rapport au budget 2017, les dépenses de fonctionnement budgétisées pour 2018 sont en augmentation de CHF 799'338.00 soit env. + 3,1% et les revenus sont eux en augmentation de CHF 561'633.00, soit env. + 1,8%.

Compte de fonctionnement selon les natures	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	7'919'848.21		8'110'745.00		8'356'465.00	
31 Biens, services et marchandises	7'636'494.73		7'405'650.00		7'799'420.00	
32 Intérêts passifs	356'016.45		269'700.00		219'100.00	
33 Amortissements	5'494'886.19		5'135'999.00		5'051'001.00	
34 Parts à des contributions sans affectation	243'783.68		304'000.00		316'000.00	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'160'432.10		1'205'700.00		1'155'900.00	
36 Subventions accordées	6'828'377.05		7'130'000.00		7'150'800.00	
37 Subventions redistribuées	1'300.00		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	79'614.65		19'880.00		14'228.00	
39 Imputations internes	1'350'354.45		1'144'700.00		1'370'800.00	
40 Impôts		21'442'991.70		21'197'000.00		21'679'000.00
41 Patentes et concessions		620'779.98		545'200.00		595'200.00
42 Revenus des biens		553'234.55		549'085.00		513'885.00
43 Contributions		6'279'581.39		5'835'800.00		5'858'700.00
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		254'832.15		7'200.00		65'000.00
45 Restitutions de collectivités publiques		148'570.55		123'050.00		111'500.00
46 Subventions		856'618.43		1'038'250.00		826'650.00
47 Subventions à redistribuer		1'300.00		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		74'268.90		161'700.00		142'883.00
49 Imputations internes		1'350'354.45		1'144'700.00		1'370'800.00
Total des charges et des revenus	31'071'107.51	31'582'532.10	30'726'374.00	30'601'985.00	31'433'714.00	31'163'618.00
Excédent de charges		-		124'389.00		270'096.00
Excédent de revenus	511'424.59		-		-	

Commentaires et explications sur l'évolution des charges et recettes

CHARGES

Charges de personnel

<u>Ecole : personnel enseignant</u>					
Charges 2016	CHF	2'687'721.35	Variation s/2016	CHF	478.65 0.02%
Budget 2017	CHF	2'747'700.00	Variation s/2017	CHF	-59'500.00 -2.17%
Budget 2018	CHF	2'688'200.00			

La part communale totale par élève au coût moyen annuel du traitement du personnel de la scolarité obligatoire et au coût moyen des charges d'exploitation des institutions spécialisées budgétées selon les données de l'Etat du Valais se monte à CHF 3'350 (base 784 élèves).

Les chiffres ci-dessus comprennent également les salaires des heures de décharge informatique et des cours de français dispensés aux personnes de langues étrangères.

<u>Charges de personnel globales (hors personnel enseignant)</u>					
Charges 2016	CHF	7'919'848.21	Variation s/2016	CHF	436'616.79 5.51%
Budget 2017	CHF	8'110'745.00	Variation s/2017	CHF	245'720.00 3.03%
Budget 2018	CHF	8'356'465.00			

De manière globale les charges relatives au personnel sont en augmentation d'env. 3 % par rapport au budget de l'exercice précédent.

Il a été tenu compte d'une augmentation de la masse salariale de 1%, pour couvrir l'indexation et les adaptations individuelles, ainsi que de l'octroi d'une part d'ancienneté au personnel qui n'a pas atteint la classe maximum de l'échelle communale.

Les variations sont reprises en détail ci-après.

<u>Autorités et commissions</u>					
Charges 2016	CHF	460'033.15	Variation s/2016	CHF	-26'533.15 -5.77%
Budget 2017	CHF	405'400.00	Variation s/2017	CHF	28'100.00 6.93%
Budget 2018	CHF	433'500.00			

La variation constatée par rapport au budget précédent résulte de la nouvelle organisation des commissions communales et des prévisions faites par les conseillers responsables ainsi que de l'entrée en fonction de la nouvelle juge et de ses assesseurs.

<u>Personnel administratif</u>					
Charges 2016	CHF	2'264'711.30	Variation s/2016	CHF	215'438.70 9.51%
Budget 2017	CHF	2'333'250.00	Variation s/2017	CHF	146'900.00 6.30%
Budget 2018	CHF	2'480'150.00			

L'augmentation par rapport au budget 2017 est due principalement à la reprise des salaires de l'APEA dans les comptes communaux pour env. CHF 115'000 et le solde à divers ajustement internes.

<u>Personnel exploitation et concierges</u>					
Charges 2016	CHF	2'421'902.90	Variation s/2016	CHF	249'847.10 10.32%
Budget 2017	CHF	2'574'700.00	Variation s/2017	CHF	97'050.00 3.77%
Budget 2018	CHF	2'671'750.00			

En automne 2017, 2 nouveaux collaborateurs ont rejoint l'effectif de notre service conciergerie et entretien d'immeuble, cette augmentation a été compensée partiellement par une imputation différente des coûts salariaux de notre chef de projet dans le personnel administratif.

<u>Crèche et cantine scolaire</u>					
Charges 2016	CHF	1'153'644.85	Variation s/2016	CHF	-40'644.85 -3.52%
Budget 2017	CHF	1'138'500.00	Variation s/2017	CHF	-25'500.00 -2.24%
Budget 2018	CHF	1'113'000.00			

Le personnel de notre structure d'accueil correspond au quota fixé par l'Etat du Valais pour un taux de fréquentation maximale. La diminution constatée résulte des ajustements demandés par l'Etat du Valais au niveau des effectifs des divers secteurs de notre crèche.

Pour rappel, les charges salariales sont subventionnées à hauteur de 30% par le canton.

<u>Charges sociales et autres charges du personnel</u>					
Charges 2016	CHF	1'575'425.66	Variation s/2016	CHF	44'939.34 2.85%
Budget 2017	CHF	1'610'595.00	Variation s/2017	CHF	9'770.00 0.61%
Budget 2018	CHF	1'620'365.00			

Ces charges sont en adéquation avec les montants des salaires versés. Une réduction sensible des primes APG maladie et accident a pu être obtenue en finalisant de nouveaux contrats avec le groupe Mutuel.

<u>Biens, services et marchandises</u>					
Charges 2016	CHF	7'636'494.73	Variation s/2016	CHF	162'925.27 2.13%
Budget 2017	CHF	7'405'650.00	Variation s/2017	CHF	393'770.00 5.32%
Budget 2018	CHF	7'799'420.00			

De manière globale, ces dépenses sont en augmentation d'env. 5.3% par rapport au budget. De manière plus détaillée on peut relever les points suivants :

<u>310 : matériel de bureau, journaux, fournitures scolaires</u>					
Charges 2016	CHF	307'407.15	Variation s/2016	CHF	-38'007.15 -12.36%
Budget 2017	CHF	293'800.00	Variation s/2017	CHF	-24'400.00 -8.30%
Budget 2018	CHF	269'400.00			

La diminution des coûts de ce poste résulte du fait qu'il n'a pas été porté au budget 2018 l'achat de nouveaux livres « Savièse » qui sont remis lors de la promotion civique. En effet, les stocks seront écoulés et une nouvelle mouture de cet ouvrage sera réalisée en 2019.

<u>311 : achats outillages, mobilier, divers matériel</u>					
Charges 2016	CHF	413'338.93	Variation s/2016	CHF	-128'488.93 -31.09%
Budget 2017	CHF	313'850.00	Variation s/2017	CHF	-29'000.00 -9.24%
Budget 2018	CHF	284'850.00			

Ici également une diminution des charges est constatée du fait que durant les deux derniers exercices nous avons renouvelé certains équipements désuets et qu'il n'est pas prévu d'acquisition d'œuvre d'art pour l'exercice 2018.

<u>312 : chauffage, électricité, eau</u>					
Charges 2016	CHF	443'657.05	Variation s/2016	CHF	24'992.95 5.63%
Budget 2017	CHF	530'600.00	Variation s/2017	CHF	-61'950.00 -11.68%
Budget 2018	CHF	468'650.00			

Il a été tenu compte de la baisse des coûts de l'électricité et d'un coût stable pour l'achat des combustibles (mazout) ainsi que d'une diminution du poste achat d'eau de secours.

<u>313 : matériau d'entretien, produit de nettoyage et autres marchandises</u>					
Charges 2016	CHF	493'844.97	Variation s/2016	CHF	183'555.03 37.17%
Budget 2017	CHF	555'400.00	Variation s/2017	CHF	122'000.00 21.97%
Budget 2018	CHF	677'400.00			

A relever que les coûts budgétisés comprennent l'organisation de la fête pour la réception annoncée de Mme Anne-Marie Sauthier et le renouvellement du matériel et équipement de notre corps de pompiers. A noter également que le poste matériau de déneigement est calculé sur la base d'une moyenne des dernières années pour CHF 100'000 et qu'en cas d'un hiver rigoureux ce montant peut être sujet à de fortes fluctuations.

<u>314 : entretien des bâtiments, terrains, places et routes</u>					
Charges 2016	CHF	1'299'228.24	Variation s/2016	CHF	-41'128.24 -3.17%
Budget 2017	CHF	1'169'000.00	Variation s/2017	CHF	89'100.00 7.62%
Budget 2018	CHF	1'258'100.00			

L'augmentation constatée résulte de la hausse du coût d'entretien des routes pour CHF 50'000, des travaux au cimetière pour CHF 20'000 et l'entretien du réseau d'éclairage de CHF 10'000.

<u>315 : Entretien des machines, véhicules, appareils et informatique</u>					
Charges 2016	CHF	295'247.93	Variation s/2016	CHF	-15'147.93 -5.13%
Budget 2017	CHF	362'300.00	Variation s/2017	CHF	-82'200.00 -22.69%
Budget 2018	CHF	280'100.00			

La diminution constatée résulte de travaux de réparations importants réalisés en 2017 au Baladin et pour le service des eaux alors que les autres charges sont également stables.

<u>316 : Location matériel, machines, immeubles et redevances d'utilisation</u>					
Charges 2016	CHF	101'563.15	Variation s/2016	CHF	-1'743.15 -1.72%
Budget 2017	CHF	105'820.00	Variation s/2017	CHF	-6'000.00 -5.67%
Budget 2018	CHF	99'820.00			

La diminution de CHF 6'000 est due à la fin de l'imputation des locations payées à l'hoirie Jérôme Héritier pour des terrains vers le Baladin et à une imputation interne différente d'un coût de location de matériel.

<u>317 : déplacements et débours</u>					
Charges 2016	CHF	263'892.66	Variation s/2016	CHF	21'307.34 8.07%
Budget 2017	CHF	260'900.00	Variation s/2017	CHF	24'300.00 9.31%
Budget 2018	CHF	285'200.00			

Ces coûts enregistrent une augmentation résultant principalement de la réorganisation des dicastères communaux.

<u>318 : assurances, téléphone, honoraires divers, redevances informatiques</u>					
Charges 2016	CHF	3'945'458.73	Variation s/2016	CHF	164'091.27 4.16%
Budget 2017	CHF	3'727'720.00	Variation s/2017	CHF	381'830.00 10.24%
Budget 2018	CHF	4'109'550.00			

L'augmentation constatée ici est due principalement aux éléments suivants :

- facturation des impôts relatifs à la Municipalité de Savièse CHF 35'000
- coûts supplémentaires liés à la migration de notre programme informatique CHF 60'000
- augmentation prévue des coûts des honoraires d'avocats et autres (VS excellence) CHF 90'000
- prime assurances pour protection juridique CHF 6'000
- honoraires pour conservation du cadastre CHF 50'000
- augmentation des prix des repas crèche et cantine scolaire CHF 84'000
- taxes éliminations des déchets au propre usage de la commune CHF 65'000

319 : cotisations et frais divers					
Charges 2016	CHF	72'855.95	Variation s/2016	CHF	-6'505.95 -8.93%
Budget 2017	CHF	86'200.00	Variation s/2017	CHF	-19'850.00 -23.03%
Budget 2018	CHF	66'350.00			

Sont notamment comptabilisés sous cette rubrique les cadeaux pour nos nonagénaires ainsi que diverses cotisations qui nous sont facturées par l'Etat du Valais.

Intérêts passifs					
Charges 2016	CHF	356'016.45	Variation s/2016	CHF	-136'916.45 -38.46%
Budget 2017	CHF	269'700.00	Variation s/2017	CHF	-50'600.00 -18.76%
Budget 2018	CHF	219'100.00			

Dès le 1^{er} janvier 2017, le taux d'intérêts servi pour les avances d'impôts a été réduit de 0,15% à 0%. Toutefois l'exercice 2018 enregistrera les intérêts basés sur le solde des taxations d'impôts 2016. Nous avons également pu renouveler ou conclure des emprunts bancaires à des taux plus avantageux.

Amortissements					
Charges 2016	CHF	5'494'886.19	Variation s/2016	CHF	-443'885.19 -8.08%
Budget 2017	CHF	5'135'999.00	Variation s/2017	CHF	-84'998.00 -1.65%
Budget 2018	CHF	5'051'001.00			

Les amortissements ordinaires sont effectués, dans le cadre des normes demandées par l'Etat, en fonction des valeurs au Bilan du patrimoine administratif et des investissements réalisés durant l'année.

Part à des contributions sans affectation					
Charges 2016	CHF	243'783.68	Variation s/2016	CHF	72'216.32 29.62%
Budget 2017	CHF	304'000.00	Variation s/2017	CHF	12'000.00 3.95%
Budget 2018	CHF	316'000.00			

L'augmentation résulte du nouveau taux relatif à l'art. 188 pour l'impôt du sur la fortune des immeubles bâtis qui a passé de 2 o/oo à 2,5 o/oo.

Dédommagements versés aux collectivités publiques					
Charges 2016	CHF	1'094'432.10	Variation s/2016	CHF	61'467.90 5.62%
Budget 2017	CHF	1'205'700.00	Variation s/2017	CHF	-49'800.00 -4.13%
Budget 2018	CHF	1'155'900.00			

La participation communale à l'APEA n'est plus comptabilisée sous cette rubrique car les comptes sont intégrés aux comptes communaux d'où une diminution des charges selon 2017 de CHF 145'000 compensée par notre participation aux coûts de la STEP en augmentation de CHF 95'000.

Subventions accordées					
Charges 2016	CHF	6'828'377.05	Variation s/2016	CHF	322'422.95 4.72%
Budget 2017	CHF	7'130'000.00	Variation s/2017	CHF	20'800.00 0.29%
Budget 2018	CHF	7'150'800.00			

De manière globale ces charges subissent une augmentation d'env. 0,3%.

Les différentes variations de ce poste de charges sont reprises ci-après :

<u>361 : subventions versées au canton</u>					
Charges 2016	CHF	4'193'650.44	Variation s/2016	CHF	233'149.56 5.56%
Budget 2017	CHF	4'405'900.00	Variation s/2017	CHF	20'900.00 0.47%
Budget 2018	CHF	4'426'800.00			

Sont enregistrés ici la contribution pour le personnel enseignant, les diverses contributions liées aux affaires sociales, la part à l'entretien des routes cantonales, aux financements des transports publics ainsi que la contribution à l'église réformée évangélique.

<u>362 : subventions communales</u>					
Charges 2016	CHF	718'378.06	Variation s/2016	CHF	109'121.94 15.19%
Budget 2017	CHF	757'100.00	Variation s/2017	CHF	70'400.00 9.30%
Budget 2018	CHF	827'500.00			

La hausse résulte de notre participation aux coûts du CMS pour CHF 50'000 et à l'agglomération Valais Central pour CHF 22'500.

<u>364 : Subventions entreprises semi-publiques</u>					
Charges 2016	CHF	426'962.77	Variation s/2016	CHF	12'037.23 2.82%
Budget 2017	CHF	414'000.00	Variation s/2017	CHF	25'000.00 6.04%
Budget 2018	CHF	439'000.00			

Cette rubrique comprend les frais de transport des apprentis et étudiants pour CHF 117'000, la participation communale aux soins de longues durées pour CHF 310'000 ainsi que le maintien de la desserte de la ligne postale du Sanetsch pour CHF 12'000.

<u>365 : Subventions aux institutions privées</u>					
Charges 2016	CHF	168'426.32	Variation s/2016	CHF	-66'926.32 -39.74%
Budget 2017	CHF	98'000.00	Variation s/2017	CHF	3'500.00 3.57%
Budget 2018	CHF	101'500.00			

Cette position comprend notamment la subvention communale aux sociétés culturelles, musicales et sportives pour CHF 70'000, aux journaux locaux pour CHF 6'000.—, à la cérémonie de remise des mérites sportifs valaisans pour CHF 11'500, ainsi que diverses subventions sporadiques.

<u>366 : Subventions aux personnes physiques</u>					
Charges 2016	CHF	1'320'959.46	Variation s/2016	CHF	35'040.54 2.65%
Budget 2017	CHF	1'455'000.00	Variation s/2017	CHF	-99'000.00 -6.80%
Budget 2018	CHF	1'356'000.00			

Les montants versés pour l'aide sociale aux domiciliés sur la commune et de la région pour CHF 695'000, pour les soins dentaires scolaires à hauteur de CHF 132'000, l'aide à la famille octroyée par la commune pour CHF 340'000, les actions à prix réduit (billets CFF et abonnement à Télé-Anzère) pour CHF 80'000 constituent les charges principales de cette rubrique. A relever que le budget du poste aide sociale est en diminution de CHF 130'000 et que, selon le nouveau règlement des déchets, nous avons inscrits au budget un montant de CHF 12'000 représentant la prise en charge communale du coût des sacs poubelles remis aux familles avec enfants en bas âges.

<u>Attributions aux financements spéciaux</u>					
Charges 2016	CHF	79'614.65	Variation s/2016	CHF	-65'386.65 -82.13%
Budget 2017	CHF	19'880.00	Variation s/2017	CHF	-5'652.00 -28.43%
Budget 2018	CHF	14'228.00			

Est comptabilisé sous cette rubrique le montant attribué aux financements spéciaux pour le dicastère des déchets.

Imputations internes						
Charges 2016	CHF	1'350'354.45	Variation s/2016	CHF	20'445.55	1.51%
Budget 2017	CHF	1'144'700.00	Variation s/2017	CHF	226'100.00	19.75%
Budget 2018	CHF	1'370'800.00				

Ces écritures, sans incidences sur le résultat final des comptes communaux, correspondent à l'imputation des travaux effectués par les collaborateurs communaux auprès des différents services concernés ainsi que la ventilation des intérêts des prêts en fonction des investissements réalisés.

RECETTES

Impôts						
Recettes 2016	CHF	21'442'991.70	Variation s/2016	CHF	236'008.30	1.10%
Budget 2017	CHF	21'197'000.00	Variation s/2017	CHF	482'000.00	2.27%
Budget 2018	CHF	21'679'000.00				

Les recettes fiscales sont difficiles à apprécier car l'estimation doit se faire sur la base des taxations partiellement effectuées de l'an-2 et il y a lieu de tenir ensuite compte de l'évolution du nombre des contribuables et de la situation économique envisagée pour l'année budgétisée en relation avec la variation probable des revenus à considérer.

De manière plus détaillée, il a été prévu les chiffres suivants :

400 : Impôts sur les revenus et la fortune des personnes physiques						
Recettes 2016	CHF	18'725'302.80	Variation s/2016	CHF	326'697.20	1.74%
Budget 2017	CHF	18'701'000.00	Variation s/2017	CHF	351'000.00	1.88%
Budget 2018	CHF	19'052'000.00				

Basée sur l'explication mentionnée ci-dessus ces impôts se composent pour CHF 15'450'000 des impôts sur le revenu, pour CHF 200'000 d'impôts globaux, pour CHF 2'800'000 des impôts sur la fortune, pour CHF 550'000 des impôts à la source et pour CHF 52'000 des impôts personnels.

401 : Impôts sur les bénéfices et du capital des personnes morales						
Recettes 2016	CHF	849'640.80	Variation s/2016	CHF	-79'640.80	-9.37%
Budget 2017	CHF	690'000.00	Variation s/2017	CHF	80'000.00	11.59%
Budget 2018	CHF	770'000.00				

L'estimation a été faite sur la base d'une moyenne des années précédentes, sachant que le revenu des entreprises fiscalisées sur notre commune dépend pour la plus grande partie des bénéfices déclarés par des sociétés immobilières dont les résultats peuvent fortement varier d'une année à l'autre. Un montant de CHF 600'000 pour l'impôt sur le bénéfice et de CHF 170'000 pour l'impôt sur le capital a été pris en compte.

402 : Impôts fonciers						
Recettes 2016	CHF	954'632.60	Variation s/2016	CHF	85'367.40	8.94%
Budget 2017	CHF	1'031'000.00	Variation s/2017	CHF	9'000.00	0.87%
Budget 2018	CHF	1'040'000.00				

Les recettes sont ici plus stables car uniquement influencées par les nouvelles constructions et autres rénovations.

<u>403 : Impôts pour prestations en capital, gains immobiliers et de loterie, bénéfice de liquidation</u>					
Recettes 2016	CHF	749'651.75	Variation s/2016	CHF	-64'651.75 -8.62%
Budget 2017	CHF	553'000.00	Variation s/2017	CHF	132'000.00 23.87%
Budget 2018	CHF	685'000.00			

Ces recettes sont très difficiles à appréhender et le montant retenu se base sur une moyenne des années précédentes.

<u>405 : Impôts sur les successions et donations</u>					
Recettes 2016	CHF	78'947.50	Variation s/2016	CHF	-13'947.50 -17.67%
Budget 2017	CHF	155'000.00	Variation s/2017	CHF	-90'000.00 -58.06%
Budget 2018	CHF	65'000.00			

Même remarque que pour la rubrique 403.

<u>406 : Impôts sur les chiens</u>					
Recettes 2016	CHF	66'330.00	Variation s/2016	CHF	670.00 1.01%
Budget 2017	CHF	67'000.00	Variation s/2017	CHF	0.00 0.00%
Budget 2018	CHF	67'000.00			

Il s'agit de la recette des médailles pour les chiens. A noter que le 20% de cette somme est ensuite reversée à la ligue valaisanne pour la protection des animaux selon décision du conseil communal.

<u>Patentes et concessions</u>					
Recettes 2016	CHF	620'779.98	Variation s/2016	CHF	-25'579.98 -4.12%
Budget 2017	CHF	545'220.00	Variation s/2017	CHF	49'980.00 9.17%
Budget 2018	CHF	595'200.00			

Il s'agit des redevances hydrauliques et électriques estimées sur la base des chiffres connus des dernières années.

<u>Revenus de biens</u>					
Recettes 2016	CHF	553'234.55	Variation s/2016	CHF	-39'349.55 -7.11%
Budget 2017	CHF	549'085.00	Variation s/2017	CHF	-35'200.00 -6.41%
Budget 2018	CHF	513'885.00			

Sont comptabilisés dans cette rubrique les diverses locations encaissées par la commune, les dividendes perçus ainsi que les intérêts bancaires et autres intérêts de retard sur impôts.

<u>Contributions</u>					
Recettes 2016	CHF	6'279'581.39	Variation s/2016	CHF	-420'881.39 -6.70%
Budget 2017	CHF	5'835'800.00	Variation s/2017	CHF	22'900.00 0.39%
Budget 2018	CHF	5'858'700.00			

Il s'agit ici des diverses taxes communales encaissées, des montants relatifs aux autorisations de construire, des émoluments divers, des recettes du Baladin, des amendes de polices, des prestations facturées pour la crèche et de la cantine scolaire.

A noter que le budget 2018 prévoit toujours que le dicastère de l'eau potable ne sera pas autofinancé. Une augmentation des taxes d'env. CHF 200'000 est nécessaire pour atteindre cet objectif.

<u>Part à des recettes sans affectation</u>					
Recettes 2016	CHF	254'832.15	Variation s/2016	CHF	-189'832.15 -74.49%
Budget 2017	CHF	7'200.00	Variation s/2017	CHF	57'800.00 802.78%
Budget 2018	CHF	65'000.00			

La modification des prestations liées à la péréquation financière explique cette différence, ceci du fait que la prise en compte du revenu extraordinaire des gains de loterie dans le calcul de la péréquation a fortement diminué le montant à recevoir par notre Municipalité.

<u>Restitutions aux collectivités publiques</u>					
Recettes 2016	CHF	148'570.55	Variation s/2016	CHF	-37'070.55 -24.95%
Budget 2017	CHF	123'050.00	Variation s/2017	CHF	-11'550.00 -9.39%
Budget 2018	CHF	111'500.00			

Les recettes liées au logement de la troupe, au dédommagement pour l'agent AVS, au dédommagement du canton pour les travaux de taxation effectués par la commune ainsi que les versements pour les mesures de réinsertion constituent ce dicastère.

<u>Subventions</u>					
Recettes 2016	CHF	856'618.43	Variation s/2016	CHF	-29'968.43 -3.50%
Budget 2017	CHF	1'038'250.00	Variation s/2017	CHF	-211'600.00 -20.38%
Budget 2018	CHF	826'650.00			

Sont enregistrées sous cette rubrique les diverses subventions (sur salaires de la crèche, de la loterie Romande, pour le salaire des directeurs des écoles, etc.) et dons reçus. La différence s'explique principalement par une participation moindre de l'Etat du Valais à l'avance faite comme aide sociale aux personnes domiciliées sur la commune, ces coûts ayant également été budgétés à la baisse.

<u>Prélèvements sur les financements spéciaux</u>					
Recettes 2016	CHF	74'268.90	Variation s/2016	CHF	68'614.10 92.39%
Budget 2017	CHF	161'700.00	Variation s/2017	CHF	-18'817.00 -11.64%
Budget 2018	CHF	142'883.00			

Pour 2018, seul des prélèvements sur le fonds d'égouts et sur le fonds des déchets ont été budgétés.

INVESTISSEMENTS

Compte des investissements selon les tâches	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	224'500.00	-	-	-	30'000.00	-
1 Sécurité publique	62'901.50	-	50'000.00	-	15'000.00	-
2 Enseignement et formation	-	-	117'000.00	-	540'000.00	-
3 Culture, loisirs et culte	3'606'250.15	101'080.00	2'450'000.00	80'000.00	2'230'000.00	120'000.00
4 Santé	5'261.95	-	5'000.00	-	5'000.00	-
5 Prévoyance sociale	31'312.15	-	90'000.00	-	30'000.00	-
6 Trafic	712'315.32	-	1'620'000.00	-	4'490'000.00	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	1'183'860.63	510'138.89	3'550'000.00	645'000.00	1'955'000.00	140'000.00
8 Economie publique, yc services industriels	153'608.10	40'903.40	220'000.00	-	205'000.00	20'000.00
9 Finances et impôts	356'280.60	35'370.00	590'000.00	-	50'000.00	-
Total des dépenses et des recettes	6'336'290.40	687'492.29	8'692'000.00	725'000.00	9'550'000.00	280'000.00
Excédent de dépenses		5'648'798.11		7'967'000.00		9'270'000.00
Excédent de recettes		-		-		-

Le montant total prévisible des investissements nets 2018 s'élève à CHF 9'270'000 et comprend, pour les postes principaux, les réalisations ci-après :

- Moréchon 1, changement des portes, chaudière et introduction du gaz	CHF	540'000
- Château de la Soie – Neinda sécurisation des édifices (après subventions)	CHF	60'000
- Réalisation d'un parc canin	CHF	15'000
- Aménagement zone sport et détente (voir crédit d'engagement)	CHF	1'920'000
- Achat d'un véhicule électrique pour l'entretien des terrains	CHF	60'000
- Rénovation du couvert Snoopy au Mayens de la Zour	CHF	25'000
- Participation aux routes cantonales et concours traversée de Roumaz	CHF	160'000
- Aménagements des routes communales selon programme	CHF	350'000
- Zone 30 à l'heure	CHF	60'000
- Parking St-Germain Centre	CHF	1'900'000
- Rénovation du réseau d'éclairage public	CHF	200'000
- Nouveaux locaux des travaux publics	CHF	1'750'000
- Remplacement d'un véhicule aux travaux publics	CHF	70'000
- Conduites tunnel du Prabé	CHF	1'500'000
- Divers travaux pour notre réseau d'eau potable (après déduction taxes raccord)	CHF	130'000
- Elaboration d'une carte des dangers (après subvention)	CHF	30'000
- Plan directeur et PAZ	CHF	140'000
- Magasin mobile	CHF	40'000
- Réseau d'irrigation (après déduction taxes de raccordement)	CHF	75'000
- Aménagement place de pique-nique au Binii	CHF	50'000
- Acquisition de terrains et de bâtiments	CHF	50'000
- Divers selon plan d'investissements détaillé	CHF	145'000

A noter que le montant de CHF 2'246'700 relatif au subventionnement cantonal pour Moréchon 2 a été versé à la commune en novembre 2017. Cette opération influencera donc positivement les comptes de l'exercice 2017 car initialement l'Etat du Valais avait annoncé le versement de cette subvention durant l'exercice 2018.

2. Evolution probable des engagements et celle de la fortune nette

Aperçu du compte annuel	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
Compte de fonctionnement	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	31'071'107.51		30'726'374.00		31'433'714.00	
Total des revenus		31'582'532.10		30'601'985.00		31'163'618.00
Excédent de revenus	511'424.59		-		-	
Excédent de charges		-		124'389.00		270'096.00
Total	31'582'532.10	31'582'532.10	30'726'374.00	30'726'374.00	31'433'714.00	31'433'714.00
Compte des investissements	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	6'336'290.40		8'692'000.00		9'550'000.00	
Total des recettes reportées au bilan		687'492.29		725'000.00		280'000.00
Investissements nets 3)		5'648'798.11		7'967'000.00		9'270'000.00
Total	6'336'290.40	6'336'290.40	8'692'000.00	8'692'000.00	9'550'000.00	9'550'000.00
Financement						
Report des investissements nets	5'648'798.11		7'967'000.00		9'270'000.00	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif		4'401'795.11		4'936'999.00		4'845'001.00
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif		492'998.00		-		-
Report des amortissements du découvert du bilan		-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		511'424.59		-		-
Excédent de charges du compte de fonctionnement		-	124'389.00		270'096.00	
Excédent de financement		-	-		-	
Insuffisance de financement		242'580.41		3'154'390.00		4'695'095.00
Total	5'648'798.11	5'648'798.11	8'091'389.00	8'091'389.00	9'540'096.00	9'540'096.00
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		-		-		-
Report de l'insuffisance de financement	242'580.41		3'154'390.00		4'695'095.00	
Report des dépenses d'investissement au bilan		6'336'290.40		8'692'000.00		9'550'000.00
Report des recettes d'investissement au bilan		687'492.29		725'000.00		280'000.00
Report des amortissements au bilan		-	4'936'999.00		4'845'001.00	
Augmentation de la fortune nette		5'406'217.70		-		-
Diminution de la fortune nette		-		124'389.00		270'096.00
Total	6'336'290.40	6'336'290.40	8'816'389.00	8'816'389.00	9'820'096.00	9'820'096.00

Les investissements nets prévus d'env. 9,3 mio sont supérieurs à la marge d'autofinancement d'env. 4,7 mio et la commune devra faire appel à des financements tiers pour réaliser ces investissements.

4. Endettement net par habitant (I4)	MCH	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Engagements courants	20 + fr.	3'512'756.43					
Dettes à court terme	21 + fr.	-					
Dettes à moyen et à long terme	22 + fr.	9'953'000.00					
Engagements envers des entités particulières	23 + fr.	63'232.80					
Provisions	24 + fr.	1'300'639.70					
Passifs transitoires	25 + fr.	3'241'009.37					
Dettes brute	= fr.	18'070'638.30					
Ou							
Total des passifs	2 + fr.	50'643'608.92					
Fortune nette	29 - fr.	28'821'169.02					
Financements spéciaux	28 - fr.	3'751'801.60					
Dettes brute	= fr.	18'070'638.30	21'366'848.30	26'190'598.30	31'200'798.30	34'244'098.30	38'930'498.30
Disponibilités	10 fr.	3'100'481.48					
Avoir	11 + fr.	6'459'010.31					
Placements	12 + fr.	3'301'667.65					
Actifs transitoires	13 + fr.	4'840'391.48					
Patrimoine financier réalisable	= fr.	17'701'550.92	17'701'550.92	17'701'550.92	17'701'550.92	17'701'550.92	17'701'550.92
Endettement net		369'087.38	3'665'297.38	8'489'047.38	13'499'247.38	16'542'547.38	21'228'947.38
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)		7'381	7'472	7'612	7'757	7'907	8'057
Dettes brute – Patrimoine financier réalisable	=	50	491	1'115	1'740	2'092	2'635
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)							

Valeurs indicatives

I4 < 3'000	5 - endettement faible
3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important
7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important
I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif

L'endettement net prévu est considéré comme faible (base indicateurs financiers de l'Etat du Valais)

3. Plan financier et projection

Selon les projections réalisées la commune devra, ces prochaines années, faire face à des investissements importants, notamment pour consolider son réseau routier, pour garantir l'approvisionnement en eau potable ainsi que pour les dépenses liées à l'acquisition des parkings dans le nouveau complexe de St-Germain Centre impliquant également le déplacement des locaux des travaux publics.

Face à cette politique d'investissement importante, l'administration communale devra se montrer vigilante et poursuivre sa politique de rationalisation des coûts pour faire face aux engagements courants.

Il y a lieu de relever que lors de l'établissement de ce plan financier il a été tenu compte, dès l'exercice 2019, de l'augmentation des taxes pour l'eau potable afin d'autofinancer cette position (revenu annuel supplémentaire d'env. CHF 200'000 et de la reprise de la production de la turbine de la Zour en 2019 qui devrait rapporter des recettes supplémentaires de l'ordre d'env. CHF 300'000.--).

Par contre les recettes liées aux montants à encaisser dans le cadre du DDP à conclure pour le projet St-Germain Centre n'ont pas été considérées, ces éléments étant encore trop approximatif au moment de l'établissement de ce budget.

Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévisions compte de fonctionnement						
Total des charges financières	26'176'314	25'789'375	26'588'713	26'916'200	27'583'300	28'308'400
Total des revenus financiers	31'582'532	30'601'985	31'163'618	31'961'000	32'255'000	32'647'000
Marge d'autofinancement	5'406'218	4'812'610	4'574'905	5'044'800	4'671'700	4'338'600
Amortissements ordinaires	4'401'795	4'936'999	4'845'001	5'194'000	5'443'000	5'803'000
Amortissements complémentaires	492'998	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	511'425	-124'389	-270'096	-149'200	-771'300	-1'464'400
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	6'336'290	8'692'000	9'550'000	10'115'000	8'775'000	9'085'000
Total des recettes	687'492	725'000	280'000	210'000	1'210'000	210'000
Investissements nets	5'648'798	7'967'000	9'270'000	9'905'000	7'565'000	8'875'000
Financement des investissements						
Report des investissements nets	5'648'798	7'967'000	9'270'000	9'905'000	7'565'000	8'875'000
Marge d'autofinancement	5'406'218	4'812'610	4'574'905	5'044'800	4'671'700	4'338'600
Excédent (+) découvert (-) de financement	-242'580	-3'154'390	-4'695'095	-4'860'200	-2'893'300	-4'536'400
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	511'425	-124'389	-270'096	-149'200	-771'300	-1'464'400
Fortune nette	28'821'169	28'696'780	28'426'684	28'277'484	27'506'184	26'041'784
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Modification des engagements						
Excédent (+) insuffisance (-) de financement	-242'580	-3'154'390	-4'695'095	-4'860'200	-2'893'300	-4'536'400
Engagements	18'070'638	21'225'028	25'920'123	30'780'323	33'673'623	38'210'023

Il est à relever que sur la base de ces projections et des financements externes que la commune devra conclure pour faire face aux investissements prévus, l'endettement net par habitant devrait s'élever à env. CHF 2'635.-- à l'horizon 2021.

B. BOURGEOISIE

Aperçu du compte administratif

Aperçu du compte administratif		Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	179'200.58	100'900.00	55'670.00
Revenus financiers	+ fr.	135'667.51	104'330.00	105'830.00
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	43'533.07	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	-	3'430.00	50'160.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	43'533.07	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	3'430.00	50'160.00
Amortissements ordinaires	- fr.	89'000.00	96'000.00	81'000.00
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	132'533.07	92'570.00	30'840.00
Excédent de revenus	= fr.	-	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ fr.	-	614'000.00	40'000.00
Recettes	- fr.	-	505'000.00	210'000.00
Investissements nets	= fr.	-	109'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	170'000.00
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	43'533.07	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	3'430.00	50'160.00
Investissements nets	- fr.	-	109'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	170'000.00
Insuffisance de financement	= fr.	43'533.07	105'570.00	-
Excédent de financement	= fr.	-	-	220'160.00

Le Budget 2018 de la Bourgeoisie de Savièse présente des revenus de CHF 105'830 et des charges de CHF 55'670 qui font apparaître une marge d'autofinancement de CHF 50'160.

Les charges de fonctionnement n'appellent pas de commentaires particuliers car réduites au minimum nécessaire pour assurer l'exploitation des alpages et autres biens bourgeoisiaux.

Au niveau des recettes, les revenus proviennent essentiellement de la location des biens bourgeoisiaux (alpages, chalets d'alpages et autres biens). A relever qu'un montant de CHF 15'000 a été budgété comme participation au résultat du triage Lienne-Morges, bien qu'à ce jour aucune répartition de bénéfice n'ait encore été faite par ledit triage.

Les investissements prévus se rapportent à des améliorations des conduites d'amenée d'eau aux différents alpages et chalets d'alpage et les recettes prévues découlent du solde du subventionnement à recevoir de l'Etat du Valais pour les travaux réalisés en 2017 au niveau de l'alpage de Tsanfleuron.

Plan financier et projection

Plan financier						
Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévisions compte de fonctionnement						
Total des charges financières	179'201	100'900	55'670	62'000	64'000	66'000
Total des revenus financiers	135'668	104'330	105'830	106'000	106'000	107'000
Marge d'autofinancement	-43'533	3'430	50'160	44'000	42'000	41'000
Amortissements ordinaires	89'000	96'000	81'000	77'000	74'000	72'000
Amortissements complémentaires	-	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-132'533	-92'570	-30'840	-33'000	-32'000	-31'000
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	-	614'000	40'000	50'000	50'000	50'000
Total des recettes	-	505'000	210'000	-	-	-
Investissements nets	0	109'000	-170'000	50'000	50'000	50'000
Financement des investissements						
Report des investissements nets	-	109'000	-170'000	50'000	50'000	50'000
Marge d'autofinancement	-43'533	3'430	50'160	44'000	42'000	41'000
Excédent (+) découvert (-) de financement	-43'533	-105'570	220'160	-6'000	-8'000	-9'000
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	-132'533	-92'570	-30'840	-33'000	-32'000	-31'000
Fortune nette	1'366'331	1'273'761	1'242'921	1'209'921	1'177'921	1'146'921
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Modification des engagements						
Excédent (+) insuffisance (-) de financement	-43'533	-105'570	220'160	-6'000	-8'000	-9'000
Engagements	53'467	159'037	-61'123	-55'123	-47'123	-38'123

La Bourgeoisie devra entreprendre, ces prochaines années, des travaux pour répondre aux nouvelles normes en vigueur pour permettre une production fromagère sur les alpages. Une étude est en cours pour valoriser les biens bourgeoisiaux et la planification financière établie est donc à prendre avec prudence. Sur la base des estimations actuellement disponibles la marge d'autofinancement dégagée sera légèrement insuffisante pour faire face à ces investissements et il devra être fait appel à des fonds extérieurs pour financer ces travaux.

Dans l'appréciation des recettes prévues ci-dessus, il n'a pas été tenu compte de l'incidence du produit du DDP à constituer avec la Bourgeoisie dans le cadre du complexe St-Germain-Centre, les informations à ce sujet n'étant pas encore disponibles.

Le Conseil Communal et Bourgeoisial de Savièse